



## Règlements officiels du tirage Jonquière en Musique 2024

**Nombre de billets en circulation : 10 000 numérotés de 0 001 à 10 000**

**Coût du billet : 10\$ (prix unitaire) No RACJ-2635**

1. La période de mise en vente des billets commence le 13 mai 2024.
2. Le tirage aura lieu le samedi, 13 juillet 2024 à 21 :15.
3. La fermeture des ventes pour le tirage est le 13 juillet 2024 à 20 :00.
4. Le tirage se fera sur le site de l'événement sur la scène principale.
5. Le tirage se fera en ordre de prix, soit, du plus gros prix au plus petit.
6. Le tirage au sort fera cinq (5) gagnants, soit, un (1) gagnant par prix.
7. Les gagnants seront contactés le 15 juillet 2024.
8. Les gagnants devront venir chercher leur prix aux bureaux de Jonquière en Musique au 3865, rue du Roi-Georges, Jonquière (QC) G7X 9K7
9. Les gagnants devront réclamer leur prix au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2024, sans quoi, le prix ne sera plus valide après cette date.

### **ADMISSIBILITÉ**

- Le tirage est ouvert exclusivement aux résidents légaux du Canada;
- Les participants doivent être âgés de 18 ans et plus au moment de leur participation;
- La participation est limitée aux individus seulement, les entreprises ou entités commerciales ne sont pas admissibles, sauf certaines exceptions.

En prenant part au tirage, chaque participant accepte sans condition de se conformer aux conditions énoncées dans le présent document. Chaque participant accepte d'être lié par les décisions du promoteur et certifie être admissible au tirage. Les employés qui travaillent à temps plein à Jonquière en Musique ainsi que les administrateurs de son conseil d'administration ne sont pas admissibles au tirage. Par conséquent, tous les employés saisonniers de l'organisme sont éligibles.

### **COMMENT PARTICIPER**

Pour participer, l'achat d'un billet de tirage est requis. L'achat des billets pourra être effectué aux points de vente prévus à cet effet.

- **Bureaux de Jonquière en Musique**  
3865, rue du Roi-Georges, Jonquière (QC) G7X 9K7  
À partir du 13 mai, du lundi au vendredi de 8 :00 à 12 :00 et de 13 :00 à 16 :00;
- **À même le site du festival lors des soirs de spectacles (parc de la Rivière-aux-Sables)**  
3985, rue du Vieux-Pont, Jonquière (QC) G7X 6S2  
Du 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet de 19 :00 à 21 :00, du 3 au 6 juillet de 19 :00 à 21 :00, du 10 au 12 juillet de 19 :00 à 21 :00 et le 13 juillet de 19 :00 à 20 :00;

- **Vendeurs sur la route**

Il y aura deux (2) à trois (3) vendeurs qui feront la vente des billets en passant dans les différents commerces de Jonquière et Chicoutimi, mais les dates et les heures seront aléatoires.

## **CONDITIONS CONCERNANT LES PRIX**

Les conditions suivantes s'appliquent à tous les prix faisant partie du tirage :

- Les prix sont transférables à une autre personne, à l'exception du grand prix, soit la location de 24 mois pour le véhicule Chevrolet Trax (voir les détails dans la liste et description des prix);
- Les prix ne peuvent être échangés contre de l'argent;
- Les prix doivent être réclamés dans leur intégralité;
- Le promoteur n'est pas responsable si le gagnant n'utilise pas une partie ou une autre du prix;
- Les dépenses et les coûts associés à l'acceptation ou à l'utilisation du prix sont à la seule responsabilité du gagnant;
- Le promoteur ne remplacera aucun article d'un prix perdu ou volé;
- Dans le cas où le prix n'est pas réclamé à la date butoir, le promoteur pourra, mais sans y être obligé, choisir de tirer au hasard un autre gagnant potentiel du prix parmi toutes les participations admissibles reçues.

## **LISTE ET DESCRIPTION DES PRIX**

- 1<sup>er</sup> prix : Location de 24 mois d'un Chevrolet Traxx 2024, d'une valeur de 11 800\$  
La transaction ainsi que la signature du contrat se fera chez Arnold GM au 2595, rue Godbout, Jonquière (QC) G7S 5S9. Une enquête de solvabilité sera effectuée par le concessionnaire avant la signature du contrat. Si le gagnant ne répond pas aux critères de solvabilité, le concessionnaire ne pourra procéder à la signature de l'entente et le prix ne sera pas remis au gagnant. Le prix n'est pas transférable et ne peut en aucun cas être échangé contre de l'argent. Toutefois, le gagnant aura le choix de prendre la location de 24 mois **OU** d'appliquer la valeur totale du prix pour **l'achat** d'un véhicule à son choix. Dans le cas échéant, le montant de la valeur totale du prix, soit, 11 800\$, sera déduit du coût total du véhicule choisi par le gagnant. Il sera de la responsabilité du gagnant de payer la balance du véhicule de la façon entendue par le concessionnaire.
- 2<sup>e</sup> prix : Carte-cadeau Maxi d'une valeur de 3 000 \$  
La carte-cadeau devra être utilisée dans les épiceries Maxi du Québec.
- 3<sup>e</sup> prix : Carte-cadeau d'essence d'une valeur de 2 500 \$  
La carte-cadeau devra être utilisée dans les dépanneurs Sprint du Québec à l'achat d'essence.
- 4<sup>e</sup> prix : Carte-cadeau Familiprix d'une valeur de 2 000 \$  
La carte-cadeau devra être utilisée dans les Familiprix de Jonquière et/ou Arvida.
- 5<sup>e</sup> prix : Carte-cadeau L'Éternel Spa d'une valeur de 1 500 \$  
Le certificat-cadeau devra être utilisé à L'Éternel Spa.  
*\*Certaines conditions s'appliquent.*

## **VÉRIFICATION DES GAGNANTS POTENTIELS**

Chaque gagnant potentiel est sujet à une vérification du promoteur. Le promoteur s'engage à vérifier que chaque gagnant respecte les critères d'admissibilité requis à la participation du concours. Dans le cas où le gagnant ne respecte pas ces critères, le promoteur se verra dans l'obligation de faire le tirage d'un autre gagnant potentiel du prix parmi les participations admissibles reçues.

Une fois la vérification de l'admissibilité effectuée, le promoteur contactera chaque gagnant par téléphone. Si le gagnant n'est pas joignable dans un délai de quatorze (14) jours, après plusieurs tentatives par le promoteur, le prix sera considéré comme non réclamé et invalide, et ce, pour quelque raison que ce soit. Un document officiel devra être signé par le Jonquière en Musique et le/la gagnant(e) lors de la récupération du prix.

## **CONFIDENTIALITÉ**

Afin de participer au tirage, les participants seront tenus de fournir certaines informations personnelles les concernant. Ces renseignements seront utilisés par le promoteur aux fins de l'administration du tirage et pourront être partagés avec ses affiliés, filiales, agences de publicité, de promotion et d'exécution, conseillers juridiques et fournisseurs de services respectifs. Les renseignements personnels seront recueillis, traités et utilisés conformément à la politique de confidentialité disponible à l'adresse suivante : <https://www.jonquiereenmusique.com>. En participant au tirage, vous acceptez et consentez à ce que vos informations personnelles soient recueillies et utilisées pour les raisons citées plus haut dans le texte.